Conseiller en Economie Sociale Familiale

Niveau 6
Grade licence

Fiche descriptive de la formation

Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux	***Financements possibles***
Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale • Formation de 1 an (2 semestres) en alternance de septembre N à octobre N+1 **540 heures de formation théorique** en centre de formation **560 heures de formation pratique** • Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes • La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.	• Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté • Autofinancement • Financement OPCO • CPF • CPF de transition (ex CIF) • Apprentissage • Contrat de professionnalisation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DE de Conseiller en économie sociale familiale des arrêtés du 22 août 2018, du 31 juillet 2020 et du 9 août 2022.
Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers la formation pratique.
Les objectifs généraux seront les suivants :

- Identifier les caractéristiques et spécificités des publics accueillis ou accompagnés et les problématiques sociales
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement social individuel dans le champ de l'ESF
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou collective en lien avec les domaines de la vie quotidienne
- Créer les conditions de mise en œuvre de la relation d'aide
- Créer les conditions de mobilisation de la personne ou du groupe dans les domaines de leur vie quotidienne
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Appréhender les enjeux et les logiques institutionnelles et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Elaborer et conduire des projets à dimension territoriale
- Elaborer une communication professionnelle dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Organiser une veille sur les dispositifs de politiques publiques et territoriales
- Analyser sa posture professionnelle dans la mise en œuvre des méthodologies d'intervention

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Être titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur "économie sociale familiale" (BTSESF) ou de justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L613-5 du code de l'éducation. Toutefois, il faudra valider certains modules du BTSESF.

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allégement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allégement peut porter sur la formation théorique ou pratique.

Public concerné par la formation & Nombre minimum et maximum de participants

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.

Promotions de 12 apprenants minimum à 30 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Accès à la formation via le site internet de l'IRTS www.irts-fc.fr
Accès par la voie de l'apprentissage pour l'année de formation en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.

Modalités de sélection :

Arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.
Admission : Étude de dossier complété par un entretien

1. Étude du dossier individuel notamment du projet de formation motivé , du CV et des bulletins scolaires (1ère et 2ème année) pour les candidats en cours de scolarité du BTS ESF et pour les candidats titulaires du BTS en ESF obtenu il y a moins de 5 ans et du relevé de notes du BTS en ESF pour les candidats qui en sont titulaires.
2. Entretien de motivation portant sur ses motivations, aptitudes pour la formation et l'exercice professionnel CESF

L'épreuve de sélection se déroule entre mars et avril pour une rentrée début septembre. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées jusqu'à la rentrée pour des candidats en cours d'emploi ou si des places financées par le Conseil Régional sont restées vacantes.
Coût de la sélection : 115 euros
Autres possibilités : post Jury VAE –par la voie de la formation
En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)
Formation professionnelle continue (FPC)
Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation CESF.

Programme détaillé de la formation

Contenu de la formation en année de DE CESF

DC1 140 h Conseil et Expertise à visée socio-éducative dans les Domaines de la vie Quotidienne
DC2 250 h Intervention Sociale
DC3 60 h Communication Professionnelle
DC4 90 h Dynamiques institutionnelles, Partenariat Réseaux

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme d'apprentissage en ligne (Onlineformapro)
- D'un CRD (base - des revues, DVD, ouvrages - consultable sur Onlineformapro)
- Communauté vie étudiante (Onlineformapro)
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en formation pratique, suivi assuré par un référent professionnel et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat

- Visite sur site d'établissement, de structures, services, dispositifs…
- Mobilité internationale (pour les CESF à la fin du parcours de formation ou en complément du stage de 16 semaines)

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat CESF dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.
Ils sont encadrés par un responsable de la formation qui est aussi responsable d'année ; des référents de TD, d'un référent de domaines de compétence.
Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.
Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr
Un référent mobilité internationale : francois.hoarau-geissler@irts-fc.fr, un référent handicap : chantal.magnenet@irts-fc.fr et un référent orientation : referent.orientation@irts-fc.fr sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets particuliers ; ils ont également accès à une chargée de mission numérique joelle.lonchampt@irts-fc.fr pour toute question se rapportant à l'utilisation de la plateforme

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :
- Feuilles de présence globales
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :
- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves et soutenances blanches

Validation de la formation

Diplôme du ministère de l'éducation Nationale et du ministère des affaires sociales

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des certifications reliées aux blocs de compétences du DE CESF.

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance d'un Domaine de Compétences et d'un Bloc de compétences.

L'obtention du DE CESF valide 180 ECTS. (Crédits européens)

Taux de réussite sur le site internet

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE CESF permet :
- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, ETS, EJE sous conditions de sélection
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès aux diplômes supérieurs du travail social (CAFDES, DEIS)
- De poursuivre au regard de la validation des acquis, des études supérieures universitaires comme une Licence professionnelle, un master dans le champ du travail social.

Contact	Informations utiles
Responsable de formation : Agnès Fostel agnes.fostel@irts-fc.fr Taux de réussite et taux de satisfaction à consulter sur notre site internet	Frais d'inscription : 170 euros **pour année 2022-2023** Coûts de la formation : 7506 euros Coût horaire parcours partiel 15€29 de l'heure Frais CRD : caution de 70 euros CVEC : 95 euros Pour les financements, se renseigner auprès de : **Léonie Melet** **leonie.melet@irts-fc.fr** **Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap** – Référent Handicap : chantal.magnenet@irts-fc.fr